

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF D'ORLÉANS

29/06/2020

N° E20000055 /45

LA PRÉSIDENTE DU TRIBUNAL  
ADMINISTRATIF

**Décision désignation commissaire**

Vu enregistrée le 15/06/2020, complétée le 29/06/2020, la lettre par laquelle le président de la Communauté de Communes des Quatre Vallées demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique unique ayant pour objet :

*les projets de modification du plan local d'urbanisme de la commune de FERRIERES-EN-GATINAIS (Loiret) présentés par la Communauté de Communes des Quatre Vallées dans le cadre du projet de réalisation de la future zone d'activité EcoParc au lieu-dit "Le Mardeleux" et de révision du zonage d'assainissement collectif et non collectif de cette commune (Loiret) ;*

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2020 ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : Monsieur Alain DISANT est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique unique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 2** : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

**ARTICLE 3** : La présente décision sera notifiée au président de la Communauté de Communes des Quatre Vallées et à Monsieur Alain DISANT.

La Présidente,

Cécile MARILLER

Pour copie conforme,  
L'assistante de contentieux,

